



Code de conduite des bénévoles du Gp CRJC

Numéro du bénévole Gp CRJC	Nom	Prénom	Unité d'appartenance

1. Le code de conduite des bénévoles du Groupe des cadets et rangers juniors canadiens (Gp CRJC) s'applique à toute personne agissant à titre de bénévole, ayant fait l'objet d'un processus de vérification conformément à l'O Gp CRJC 5010-0, *Processus de vérification des adultes*, et n'ayant signé ni l'annexe B, *Code de conduite des membres des Forces armées canadiennes : à l'appui du Programme des cadets*, ni l'annexe C, *Code de conduite des instructeurs civils*.

2. Le Gp CRJC s'engage à offrir un environnement de respect mutuel, de dignité et d'inclusion, où les cadets et les adultes se sentent bienvenus et ont la possibilité de contribuer et de réaliser leur plein potentiel. Pour instaurer cette culture, nous devons faire preuve de vigilance et veiller à ce que les activités autorisées des cadets soient exemptes de toute forme de discrimination, d'abus, de comportement inapproprié et nuisible. Votre conduite personnelle dans le cadre de votre participation au Programme des cadets ainsi que durant toutes les communications et activités connexes doit appuyer et renforcer cette culture.

3. En tant que bénévole du Gp CRJC offrant un soutien au Programme des cadets, vous acceptez d'apprendre les règlements, politiques, directives, ordonnances et instructions qui fournissent des orientations et des conseils concernant les comportements attendus ainsi que les comportements indésirables et nuisibles. En tant que bénévole du Gp CRJC, vous acceptez également d'adopter une conduite conforme à ces comportements attendus et à ceux mis en évidence dans le présent code de conduite.

4. Le code de conduite des bénévoles du Gp CRJC a été élaboré afin de vous offrir la possibilité :

- a. de passer en revue et de discuter des comportements clés attendus de vous en tant que bénévole du Gp CRJC;
- b. de confirmer votre compréhension de votre responsabilité de vous conformer à tous les règlements, politiques, directives, ordonnances et instructions;
- c. de confirmer que vous acceptez de vous comporter de manière conforme aux valeurs du Gp CRJC et à celles énoncées dans le code de conduite des bénévoles du Gp CRJC;
- d. de discuter des conséquences possibles découlant du non-respect du code de conduite des bénévoles du Gp CRJC.

5. En tant que bénévole du Gp CRJC appuyant le Programme des cadets, je consens à :
 - a. promouvoir et maintenir une culture conforme aux principes et aux valeurs énoncés dans l'Énoncé d'éthique de la Commandante du Gp CRJC;
 - b. adopter un comportement professionnel conforme aux attentes du Gp CRJC;
 - c. respecter toutes les lois, règlements, politiques, directives, ordonnances et instructions applicables aux bénévoles du Gp CRJC;
 - d. accorder la priorité à la sécurité et atténuer les risques dans toute la mesure du possible afin d'éviter de mettre en danger un cadet ou un membre du personnel adulte;
 - e. agir avec intégrité. Intervenir et signaler au commandant lorsque quelqu'un ne respecte pas les règlements, politiques, directives, ordonnances et instructions des FAC ou du Gp CRJC;
 - f. favoriser une communication ouverte afin de contribuer à la création d'un environnement où chacun se sent encouragé à partager ses idées et à participer de manière constructive aux discussions;
 - g. créer et renforcer un environnement où tous ont accès aux ressources et la possibilité de signaler des comportements inappropriés et nuisibles sans crainte de représailles et où ils se sentent en sécurité de le faire;
 - h. reconnaître les problèmes soulevés par les cadets et transmettre leurs idées à leur chaîne de commandement, lorsque cela est approprié, afin d'améliorer l'organisation;
 - i. demander les conseils du/de la commandant(e), le/la soutenir et signaler tout comportement nuisible ou inapproprié de la part des cadets ou des membres du personnel au/à la commandant(e);
 - j. signaler immédiatement toute allégation ou tout soupçon de comportement criminel aux autorités compétentes, sans mener votre propre enquête;
 - k. faire preuve de respect envers les autres, y compris en ce qui concerne leurs limites physiques, leurs biens personnels et leur vie privée;
 - l. éviter toute délibération concernant la conduite, la sélection, la promotion ou la reconnaissance de cadets ou d'autres membres du personnel avec lesquels vous avez un lien familial;
 - m. donner l'exemple en matière d'apparence personnelle, de comportement et de conduite professionnelle et faire preuve de bienveillance et de considération quant à l'impact de vos actions et comportements sur les autres;

n. faire preuve de respect envers l'environnement et les lieux qui vous entourent.

6. Il est interdit de participer aux comportements décrits ci-dessous, sous peine de faire l'objet d'une enquête par les autorités des FAC, la police militaire ou civile, ainsi que la cessation de votre statut de bénévole. Dans le cadre de mon soutien au Programme des cadets et durant toutes les communications et activités connexes, je consens à ne pas :

- a. adopter un comportement de nature sexuelle qui cause ou pourrait causer du tort à autrui, et dont je savais ou aurais raisonnablement dû savoir qu'il pouvait causer du tort, y compris, sans s'y limiter, les blagues à connotation sexuelle, les remarques ou avances sexuelles, le harcèlement de nature sexuelle, ainsi que le visionnement, l'accès, la distribution ou l'affichage de contenu sexuellement explicite dans le lieu de travail;
- b. entretenir des conversations ou des relations romantiques, sexuelles ou intimes avec un cadet;
- c. se livrer à toute forme de harcèlement telle que décrite dans [DOAD 5014-0, Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail](#);
- d. adopter un comportement raciste ou haineux, y compris, mais sans s'y limiter, l'affichage ou la communication de mots, de symboles ou d'images dont je savais ou aurais raisonnablement dû savoir qu'ils constitueraient, encourageraient, justifieraient ou favoriseraient la violence ou la haine envers une ou plusieurs personnes appartenant à un groupe identifiable, en raison de leur race, origine nationale ou ethnique, couleur de peau, religion, âge, sexe, orientation sexuelle, état matrimonial, situation familiale, handicap, identité ou expression de genre, caractéristiques génétiques ou caractéristiques physiques ou handicap.

Attestation de reconnaissance

7. Je reconnais, par ma signature ci-dessous, avoir lu et compris le présent code de conduite, avoir posé les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et accepter de m'y conformer.

Date

Bénévole Gp CRJC (Nom en lettres moulées et signature)

J'ai passé en revue le code de conduite des bénévoles du Gp CRJC avec le/la bénévole du Gp CRJC mentionné(e) ci-dessus et j'ai clarifié sa compréhension de son contenu.

Date

Poste/Titre

Superviseur (Nom en lettres moulées et signature)